

Règlement intérieur de l'association

Cowboy Country 45

Cowboy Country 45 est une association régie par la loi 1901 et a pour but d'initier à la danse country

Article 1 :

Les cours sont destinés aux adultes et enfants à partir de 12ans, **tout adhérent à obligation de fournir un certificat médical** (attestant qu'il peut pratiquer la danse country), **au plus tard dans le mois qui suit son Inscription**

Article 2 :

La cotisation annuelle est à régler en trois chèques, **au plus tard au 3ème cours**
Suivant les explications et tarifs inscrits sur le bulletin d'inscription.

Article 3 :

Il convient de suivre les conseils des animateurs, c'est eux seuls qui décident les danses à enseigner suivant le niveau des groupes, **ils peuvent décider du placement des élèves pour le cours s'ils le jugent nécessaire pour un bon fonctionnement du groupe**

Article 4 :

Pour les cours, tenue et comportement correct (pas de talon haut, ni tong (pour votre sécurité), évitez les bermudas (pour l'esthétique).

La participation aux démonstrations est basée sur le volontariat et validée par les animateurs
Pour participer aux démonstrations il est souhaitable de vous impliquer certaines obligations pour obtenir une bonne homogénéité du groupe

- **Assiduité aux cours**
- **Entraînements personnels**
- **Répétitions avant démonstrations**
- **Tenue du club obligatoire**

Article 5 : Les téléphones portables doivent rester dans les sacs ou les poches pendant les cours, par respect pour l'animateur (sauf urgences travail ou familial)

Respect de l'esprit country : **respect et solidarité entre adhérent**

Au bal respect de l'étiquette des pistes de danses (affichée au tableau & sur le site des Cowboy Country 45)

Pour les danseurs, il est préférable :

- D'attendre une ouverture sur la piste de danse pour y entrer
- De ne pas s'immiscer dans une ligne au risque de gêner les autres danseurs

Article 6 :

L'association Cowboy Country 45 décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objet dans la salle de cours.

Nom

Signature